

Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 AU REZ-DE-CHAUSSEE AVEC JARDIN, TERRASSE, GARAGE, CAVE ET PLACE DE PARKING SITUE DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER « LE HAMEAU DES SOURCES » 3 RUE CLOS DU HAMEAU DES SOURCES 74160 NEYDENS

MISE A PRIX 220 000 €

FIXEE AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 - 15 HEURES

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).

DESIGNATION

Sur la commune de NEYDENS (74160), dans un ensemble immobilier « Le Hameau des Sources », ayant pour assise de copropriété les parcelles cadastrées : section A n°379, section A n°2125, section A n°2127, section A n°2128, section A n°2129, section A n°2130, section A n°2131, section A n°2169, section A n°2491, à savoir dans cet ensemble :

Lot n°193 : Un logement type 3 sis au rez-de-chaussée du bâtiment C portant le n°C003 ; Avec les 104/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment C ; Et les 117 /10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, comprenant : un hall d'entrée et dégagement, un espace séjourcuisine ouvrant sur une terrasse et un jardin privatif, une chambre ouvrant sur un espace vert, des toilettes, une salle de bains, une chambre ouvrant sur la terrasse.

Lot n°245 : Un garage situé au sous-sol du bâtiment C portant le numéro G05 ; Avec les 17/1.000èmes des parties communes spéciales au sous-sol des bâtiments A,B,C et D ; Avec les 4/1.000èmes des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment A ; Avec les 4/1.000èmes des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment B ; Avec les 4/1.000èmes des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment C ; Avec les 4/1.000èmes des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment D ; Et les 8 /10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot n°285 : Une cave située au sous-sol du bâtiment C portant le numéro C C03 ; Avec le 1/1.000ème des parties communes spéciales au sous-sol des bâtiments A,B, C et D ; Le 1/1.000ème des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment A ; Le 1/1.000ème des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment B ; Le 1/1.000ème des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment C ; Le 1/1.000ème des charges spéciales ascenseur afférentes au bâtiment D ; Et les 1 /10.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot $n^{\circ}316$: Un emplacement de parking extérieur portant le $n^{\circ}19$; Et les 3/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le tout d'une superficie privative de 71,50 m² de surface habitable totale, 71,50 m² de surface au sol totale, et 29,97 m² de parties annexes (terrasse, garage cave).

Les biens sont occupés par le propriétaire.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 22/00061 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Commissaires de Justice associés à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le lundi 09 septembre 2024 de 15 heures 30 à 16 heures 30

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - 74200 THONON-LES-BAINS Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.